



Qui sont-ils ?

Les pics sont répandus sur tous les continents excepté l'Australie et l'Antarctique. Ils sont également absents de plusieurs îles (Islande, Irlande...) et archipels. Il existe près de 200 espèces de pics dans le monde parmi lesquelles 8 habitent en France. Les 3 plus communs sont les pics épeiche, épeichette et vert. Les pics mar, cendré et noir sont plutôt inféodés aux grands massifs forestiers. Les pics tridactyle et à dos blanc sont très localisés en France.

Comment les identifier ?

Nom : Pic vert
Picus viridis



Taille : 30-36 cm
Poids : 180 - 220 g

Habitat : Fréquente les bois et forêts de feuillus et mixtes, les zones cultivés (vergers notamment) et grands parcs

Alimentation : Il se nourrit très souvent à terre de fourmis

Reproduction : 5 à 7 œufs vers fin avril

Oiseau assez farouche et qui tambourine rarement, le pic vert se reconnaît par sa calotte rouge sur la tête et son plumage vert. Il existe un dimorphisme sexuel peu marqué : les mâles ont une tâche rouge au centre de la moustache noire alors que les femelles ont les moustaches entièrement noires.

Nom : Pic épeiche
Dendrocopos major



Taille : 23-26 cm
Poids : 70 - 98 g

Habitats : Fréquente les forêts de feuillus, sapins, pins, parcs et grands jardins

Alimentation : Ce pic a une nourriture très variée, constituée de petits invertébrés, de graines et de fruits

Reproduction : 4 à 7 œufs entre la mi-mai et début juin

Il se reconnaît facilement à son plumage noir et blanc et ses sous-caudales (plumes situées sous la queue) rouges. Seul le mâle possède une tâche rouge sur la nuque. Le pic épeiche est commun et largement répandu, mais la déforestation est la menace la plus importante qui pèse sur lui.

Que dit la loi ?

Toutes les espèces de pics présentes en France sont protégées (Arrêté du 29 octobre 2009 qui fixe la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection). Il est interdit de leur porter atteinte. Cependant, dans le cas d'effarouchement et selon l'article L. 411-2 du Code de l'environnement, une dérogation peut être délivrée par arrêté préfectoral. Cette dérogation est délivrée si aucune autre solution alternative n'est satisfaisante et si l'effarouchement ne nuit pas à l'espèce. Sans cette dérogation, la personne qui perturbe intentionnellement les pics s'expose à une contravention de 750 euros (Art. R415-1 du Code de l'environnement). La perturbation intentionnelle des espèces protégées est définie notamment dans l'arrêté du 29/10/2009.

Nom : Pic épeichette
Dendrocopos minor



Taille : 14-16 cm
Poids : 18- 22 g

Habitat : Fréquente les boisements de feuillus ainsi que les régions cultivées avec des parcs et des grands jardins, bosquets de chênes

Alimentation : Il est essentiellement insectivore et il a une préférence pour les xylophages et leurs larves

Reproduction : 5 à 6 œufs en mai

De taille beaucoup plus petite que les autres pics d'Europe, le pic épeichette a les flancs légèrement marqués par des raies noires. Le dimorphisme sexuel est très marqué avec une calotte rouge chez le mâle et une calotte entièrement noire chez la femelle.

Nom : Pic cendré
Picus canus



Taille : 27-32 cm
Poids : 125- 165 g

Habitat : Fréquente les vieilles forêts de feuillus avec de nombreux arbres morts riches en insectes.

Alimentation : Il se nourrit principalement à terre, souvent sur du bois mort et des souches, et dans le bas des arbres. Il capture principalement des insectes, dont, malgré tout, une forte proportion de fourmis de toutes les espèces. En complément, il consomme des fruits et des graines ou fréquente des mangeoires artificielles en hiver.

Reproduction : 5 à 9 œufs en mai-juin

Il se distingue du pic vert par sa taille plus petite, sa tête gris-cendré et des moustaches noires étroites. Seul le pic cendré mâle possède une petite tâche rouge sur le devant de la tête.

Nom : Pic mar
Dendrocopos medius



Taille : 19-22 cm
Poids : 50- 80 g

Habitat : Fréquente les forêts de feuillus à vieux chênes, charmes et ormes, avec la présence de clairières, pâturages et parties plus touffues.

Alimentation : A la différence des autres pics, il se nourrit surtout d'insectes qu'il prélève à la surface de l'écorce ou qu'il extirpe des fissures superficielles

Reproduction : 4 à 5 œufs en mai-juin

Il se distingue du pic épeiche par une calotte entièrement rouge, des sous-caudales rouge-rosée dont la couleur diffuse avec le bas du ventre et surtout des petites raies noires sur les flancs.

Nom : Pic noir
Dryocopus martius



Taille : 40-46 cm
Poids : 300- 350 g

Habitat : Fréquente les hautes futaies, bois mixtes et de pins mais aussi hêtraies.

Alimentation : Il se nourrit principalement de fourmis et d'insectes xylophages qu'il prélève en effectuant des perforations dans l'écorce grâce à son bec acéré.

Reproduction : 3 à 5 œufs en avril

L'espèce est facilement reconnaissable à son plumage entièrement noir et une calotte rouge chez le mâle. La femelle porte simplement une petite tâche rouge sur l'arrière de la tête.

Il arrive que...

... les pics peuvent être bruyants lors du tambourinage.

Certains pics peuvent avertir les autres de leur présence en tambourinant. Le tambourinage est un martèlement rapide généralement effectué sur une branche creuse à l'aide du bec, par un mouvement de va-et-vient de la tête.

... les pics s'attaquent aux volets, aux façades de maisons ou de bâtiments.

Parfois les pics peuvent s'attaquer aux maisons en creusant des cavités dans les volets et même les charpentes et les façades. En quelques jours, vous pouvez découvrir des trous de la grosseur d'un poing...



La plupart des cas et dommages sont signalés à l'automne. Aussi, les responsables seraient les jeunes pics et principalement les pics épeiche, qui quittent le territoire de leurs parents au cours de l'été pour s'établir dans un autre lieu... Parfois des quartiers résidentiels ou habitations installés dans des zones arborées.

Dans les nombreux cas relevés, en général, les oiseaux sont à la recherche d'un nouveau territoire. Ces attaques, contre les façades possédant une isolation extérieure, sont probablement dûes au fait qu'elles paraissent, pour les pics, appropriées pour y forer une cavité pour dormir en hiver ou nicher au printemps.

Ce type d'isolation se trouvent sur de nombreux bâtiments récents mais est aussi utilisé dans la rénovation des anciens.



Façade en bois d'un gymnase

Selon Vogelwarte et ASPO (suisse), en dehors du bois, l'isolant le plus attaqué (dans les angles) est le crépi dur qui ressemble à de l'écorce et le polystyrène sous-jacent à du bois vermoulu.

...les habitats favorables aux pics se raréfient.

La plus grande menace qui affecte les populations de pics, est, comme chez beaucoup d'espèces, la perte et la modification de leur habitat. Les arbres morts sont éliminés des massifs forestiers pour rendre les sous-bois plus "propre", et la conversion des massifs à feuilles caduques en boisement de conifères réduit les secteurs favorables à la survie des espèces.

Notons d'ailleurs que l'attrance des pics pour les lieux d'habitation est souvent la conséquence de la suppression de vieux arbres dans les bois et parcs environnants. Ils se rabattent alors près des maisons pour manger, marquer leur territoire ou bien creuser une cavité pour la nidification ou pour passer l'hiver...

Les solutions



1. Premier réflexe : se questionner !

Réparer la zone attaquée ne résout pas le problème ! L'expérience montre que quelques jours plus tard après une réparation, le trou est de nouveau creusé...

Le trou de pic est-il néfaste à la maison ?

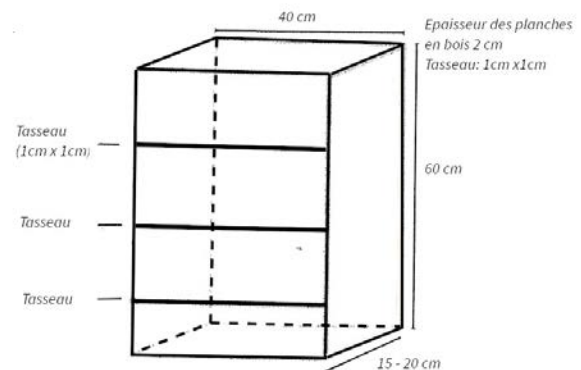
Avant d'agir ou de réparer, questionnez-vous : le trou est-il néfaste à la maison/au bâtiment ? Y-a-t'il un problème d'étanchéité de la façade ou un problème d'esthétisme ? Sinon vous pouvez le laisser et vous aurez un nichoir incorporé pour le pic épeiche, ou l'étourneau ou encore le Rouge-queue à front blanc...

Que vient-il faire chez moi : est-il à la recherche de nourriture ?

Si la réponse est que le pic est présent pour "manger" alors il va falloir traiter immédiatement la charpente ou la zone endommagée, non pour lutter contre le pic mais contre les insectes xylophages. Plusieurs méthodes existent. Préférez les méthodes les plus écologiques.

Que vient-il faire chez moi : est-ce qu'il tambourine ?

Si l'individu adopte un comportement territorial et qu'il cherche une caisse de résonance, alors proposez lui en une autre à proximité des dégâts commis. L'individu cherche à marquer sa présence en tambourinant, il découvrira vite celle-ci. Complétez cette action par la diffusion des cris d'alarme du geai (mais pas plus d'un tous les quarts d'heure pour éviter le risque d'accoutumance).



Caisse de résonance à fixer à proximité des dégâts commis

Que vient-il faire chez moi : est-il à la recherche d'un nouveau territoire ?

Si le pic est à la recherche d'un nouveau territoire, il utilisera vos façades en bois ou possédant une isolation extérieure, pour y forer une cavité pour dormir en hiver ou nicher au printemps.



2. Éviter les dégâts causés par les pics

Anticiper c'est encore mieux

Pour anticiper les dégâts causés par les pics, il faut utiliser du crépi traditionnel en ciment. Tous les matériaux de construction qui résonnent surtout le crépi d'isolation mais aussi les briques creuses en béton et les briques en béton cellulaire semblent très attractifs pour les pics.

A court terme : essayer d'effaroucher

Il est possible de tenter de les éloigner avec des méthodes visuelles comme des bandes en plastique (ou sacs plastiques seuls), des guirlandes métalliques, des disques compacts... tendues sur la façade ou les volets exposés ou des méthodes acoustiques (cri d'alarme de geai)... Ces mesures ne sont pas des solutions miracles mais vous aideront, dans un premier temps... Notamment le temps de réaliser d'autres aménagements....

A moyen terme : réparer les façades et installer des systèmes de protection

Parce que les mesures citées ci dessus ne suffiront pas, il faut donc intervenir sur l'habitation elle-même en plaçant du filet grossier (pas du filet trop fin qui pourrait s'entortiller autour des pattes des oiseaux, mais d'une maille supérieure ou égale à 6 cm) sur les zones "attaquées". Si le support attaqué est un pan vertical (bardage notamment), on peut suspendre le filet à 5 cm devant le bois (la bande de filet doit être un peu plus large que le bois à protéger). Si le bois est attaqué en biais ou horizontalement (dessous d'un avant toit, par exemple), on peut soit plaquer le filet contre le bois en le laissant un peu lâche, soit le laisser pendre à 5 cm du bois avec une largeur du double de celle de la bande de bois à protéger, de manière à ce que l'oiseau soit obligé de descendre et de passer derrière, ce qui le gêne.

Les trous des pics sont souvent creusés près de l'angle des maisons. C'est là que les oiseaux peuvent se poser plus facilement pour prendre appui pour creuser. C'est pourquoi les mesures d'éloignement sont les plus efficaces lorsqu'elles se trouvent dans les angles. Le mieux est de recouvrir chaque angle de la maison concernée d'une tôle lisse ou d'un plastique dur, sur une largeur d'environ 10 cm.

Pour les volets, vous pouvez aussi fixer du grillage fin dit "pour les garde manger". Cette méthode a prouvé son efficacité et reste esthétique.

A long terme : garder les milieux favorables

Il est important de préserver le bois mort pour maintenir les pics sur un site. Le bois mort sert d'ailleurs de gîte à de nombreux autres animaux comme les mésanges (notamment la mésange nonnette), la sitelle torchepot, les grimpeaux, la chouette hulotte et les chauves-souris.

Pour cela :

- conserver les arbres morts ou mourant sur pied, les branches mortes sur les arbres en vie, et les vieilles souches pourrissantes,

- si possible laisser les arbres pourrir sur place à l'endroit où ils tombent naturellement,

- s'il y a un manque d'arbres morts dans le massif boisé, vous pouvez rapporter des rondins, éventuellement des troncs, pour constituer des tas de bois. Même les petits tas seront utiles : 4 tas/ha de 2 m³ chacun seraient l'idéal,

- évitez les coupes sanitaires. Bien qu'elles donnent une belle apparence d'entretien, elles ne sont pas essentielles et éliminent la principale source de nourriture des pics,

- dans les zones exploitées ne permettant pas aux arbres d'arriver à maturité, préserver certains gros arbres (2-3 par ha), notamment les chênes, hêtres et bouleaux plus particulièrement riches en insectes xylophages une fois morts,

- pensez à l'avenir ! Les jeunes arbres plantés aujourd'hui formeront les cavités de demain. Choisissez des essences indigènes, plus favorables à la faune : chêne, charme, orme, érable plane, érable champêtre, hêtre...

Contacts et informations complémentaires

LPO, Fonderies Royales, 17305 Rochefort Cedex lpo@lpo.fr 05 46 82 12 34

Sources : La hulotte (forum) ; l'Homme et l'Oiseau ; vogelwarte.ch ; ASPO BirdLife Suisse ; LPO Haute-Savoie

Ce document a été édité par la LPO France

Rédaction par Solène Bornier (LPO)

Relecture par Anne-Laure Dugué, Virginie Maillot, Nicolas Macaire, Léa Autret et Benoît Viseux (LPO)



NATURE
DECouvertes

Photos © K. Broquereau, P. Jourde, F. Croset, F. Cahez, Barbelette, LaHulotte/forum_Bourget, LPO Aveyron, LPO Haute-Savoie- Illustrations © C.Rousse



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ